



QUESTIONS AUX CANDIDATS À LA MAIRIE

Ville de Laval

ET

PRÉSENTATION DES RÉPONSES

**CAMPAGNE ÉLECTORALE
2013**

Septembre 2013

NOTRE ORGANISME

Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille-Îles est une association fondée en janvier 2008 regroupant des citoyens majoritairement lavallois ainsi que des groupes environnementaux et leurs représentants.

Nous avons en commun d'être sensibles à la valeur écologique et au potentiel écotouristique de trois grandes îles de la rivière des Mille-Îles qui ont jusqu'ici échappé au développement immobilier, soit les îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre. Nous nous préoccupons du devenir de ces îles qui nous enchantent par leurs paysages sauvages et par la richesse de la faune et de la flore qui s'y déploient.

Nous nous sommes donné comme mission la sauvegarde, la conservation, l'acquisition et la mise en valeur de ces îles. Notre rêve est que ces îles deviennent un grand parc naturel accessible à la population lavalloise de même qu'aux citoyens de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Nous croyons que notre mission est noble, nous sommes fiers d'y travailler et nous ferons tout ce que nous pourrons pour que la population puisse librement jouir de ce patrimoine collectif d'une valeur inestimable.

LES CANDIDATS LAVALLOIS À LA MAIRIE

Le sort des trois grandes îles de la rivière des Mille-Îles a occupé depuis 2008 une bonne partie de l'avant-scène politique à Laval. Tout ceci est particulièrement unique puisque, avant 2008, les îles étaient inconnues de la très grande majorité des Lavallois eux-mêmes.

Tout comme nous l'avions fait durant la campagne électorale de 2009, notre organisme, par le biais d'un questionnaire, offre aux différents candidats à la mairie une tribune leur permettant d'exprimer clairement leur vision et leur volonté d'implication dans le dossier du sort des trois grandes îles.

Les résultats du questionnaire seront diffusés publiquement pendant la campagne électorale dans les médias et/ou sur notre site. Vous serez informés de la date de diffusion.

Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille-Îles vous remercie à l'avance de votre collaboration.

MISE EN CONTEXTE

Plusieurs événements ayant eu des répercussions sur le dossier des trois grandes îles se sont déroulés depuis les dernières élections municipales.

- 12 mai 2010

Nous déposons une pétition signée par plus de 41 000 personnes. Cette pétition demandait un moratoire de trois ans sur les projets de développement sur les trois grandes îles, ainsi que la création d'un grand parc accessible à la population. Elle fut remise à l'Assemblée Nationale par des députés de trois partis politiques provinciaux de l'époque.

- 19 septembre 2011

Notre organisme dépose le rapport de l'étude écologique réalisée par *Éco-Nature*, démontrant clairement la grande biodiversité et la valeur écologique élevée des milieux naturels trouvés sur les îles. Le rapport recommande au gouvernement de protéger les trois grandes îles dans les plus brefs délais.

- 3 octobre 2011

Nous présentons les grandes lignes de notre mémoire dans le cadre des consultations publiques entourant le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD). Ces consultations ont connu un vif succès participatif et ont notamment conduit à l'établissement d'un objectif de préservation de 17 % d'aires protégées dans la grande région métropolitaine (CMM).

- 27 février 2012

M. Pierre Arcand et M^{me} Michelle Courchesne, alors ministres sous le gouvernement libéral provincial, annoncent la mise en réserve des trois grandes îles pour une durée de deux ans. Cette annonce confirme l'appréciation de la grande richesse des trois grandes îles, qui sont alors intégrées dans le projet de Trame verte et bleue dans la grande région métropolitaine.

- 20 mars 2012

Lors du dépôt du budget provincial, M. Raymond Bachand, alors ministre des Finances libéral, annonce une aide de 50 M\$ pour la réalisation de cinq projets liés à la Trame verte et bleue. L'un de ces projets vise la création d'un parc le long de la rivière des Mille-Îles.

- 23 janvier 2013

M. Jean-François Lisée et M. Sylvain Gaudreault, ministres sous le gouvernement péquiste, ainsi que M. Applebaum, alors maire de la métropole, confirment les investissements provincial et métropolitain de 50 M\$ chacun pour les cinq mêmes projets, dont celui de l'agrandissement du refuge faunique de la rivière des Mille-Îles.

Fait à noter, ces investissements de 100 M\$ ne seront effectifs que suite à la présentation de projets par des municipalités. De plus, ils impliquent que le gouvernement, la CMM et les municipalités concernées travaillent en partenariat à la réalisation des projets de la Trame verte et bleue du Plan métropolitain d'aménagement et de développement.

Il est entendu que la première étape à accomplir afin de pouvoir réaliser l'objectif de création d'un parc comprenant les trois grandes îles sera de les acquérir et de statuer sur leur zonage. En ce sens, le rôle de la Ville de Laval est double. D'abord, présentation et défense du dossier auprès des autorités métropolitaines (CMM) et provinciales. Ensuite, des investissements de fonds nécessaires afin que les trois grandes îles soient acquises et qu'elles puissent jouir d'un statut de protection définitif.

- 22 avril 2013

À l'occasion d'une rencontre de la Conférence régionales des élus (CRÉ), les six députés lavallois, toutes tendances confondues, et les organismes *Éco-Nature*, le *Conseil régional de l'environnement et Sauvons nos trois grandes îles* déposent une *Déclaration commune*. Ils demandent d'inclure la protection des îles dans le Plan quinquennal 2013-2018, ceci, afin de pouvoir profiter de la possibilité d'un partenariat financier Laval-CMM-Gouvernement.

QUESTIONS

C'est dans le cadre d'un partenariat Municipalité-CMM-Gouvernement que la municipalité devra oeuvrer pour mener à terme la protection définitive des trois grandes îles. Les questions qui suivent tiennent compte de cet échiquier.

Ces questions permettront aux différents candidats à la mairie de prendre position vis-à-vis de la demande des citoyens pour un grand parc-nature à Laval. D'autre part, les différents candidats seront invités à prendre position vis-à-vis de l'offre qui a été faite à la municipalité de profiter des sommes que la CMM et le gouvernement vont injecter pour un grand parc qui comprendra les trois grandes îles.

De plus, la définition des objectifs de chacun des candidats à la mairie relativement au projet d'acquisition et de sauvegarde des trois grandes îles permettra aux citoyens de se faire une idée sur la volonté réelle des candidats.

1. La position de la Ville

Nous, les citoyens, travaillons depuis vingt ans à la protection des trois grandes îles; le gouvernement est notre partenaire depuis 2008, et en 2011, la CMM a convenu avec le gouvernement qu'il fallait acquérir les trois grandes îles afin de créer un parc riverain dans la rivière des Mille-Îles.

Vous positionnez-vous clairement, publiquement et prioritairement en faveur de l'acquisition et de la protection définitive des trois grandes îles?

RÉPONSES :

Robert Bordeleau, PSC

Si R. Bordeleau et son équipe sont élus, le PSC s'engage à décréter un moratoire complet et immédiat dès le lendemain des élections. Afin de participer à l'acquisition des îles, le PSC utilisera le Fonds vert de Laval, ainsi qu'une partie du budget accordé au Plan de mobilité active. Le PSC préparera un projet de parc national accessible à tous qu'il soumettra au gouvernement et à la CMM. Auprès de la CMM, il tentera d'obtenir le statut de territoire d'intérêt métropolitain pour les trois grandes îles.

Marc Demers, ML

« Nous avons la ferme intention de préserver les trois grandes îles afin de créer un parc riverain dans la rivière des Mille-Îles, pour le plus grand bénéfice de notre population et les générations futures. »

Jacques Foucher, indépendant

« Oui, définitivement. La ville de Laval en est rendue à un carrefour où elle doit prendre des décisions déterminantes pour son avenir en matière d'aménagement et de protection de son territoire, incluant la préservation de ses « actifs naturels ». Les trois grandes îles figurent définitivement parmi les territoires naturels qu'il est essentiel d'acquérir et de protéger. »

Jean-Claude Gobé, AL

« Notre formation s'est engagée publiquement, lors du dévoilement de la plateforme, à consacrer le budget nécessaire à la participation municipale au projet d'acquisition des trois îles et à en faire un parc riverain dans la rivière des Mille Îles. »

2. Le leadership de la Ville

Dans le cadre du projet d'intégration des trois grandes îles au Parc de la Rivière-des-Mille-Îles, jouerez-vous un rôle de leader auprès de la population, de la CMM et du gouvernement? Quels moyens vous donnerez-vous?

Vous engagez-vous à travailler dès le début de votre mandat en partenariat avec le gouvernement et la CMM afin de présenter un projet de parc riverain englobant les trois grandes îles?

Engagerez-vous la Ville dans un montage financier en partenariat avec la CMM et le gouvernement en vue de l'acquisition des trois grandes îles?

L'acquisition des îles devrait se finaliser en quelle année, selon votre programme?

RÉPONSES :

Robert Bordeleau, PSC

« Le PSC s'engage d'abord à établir son moratoire et à vous rencontrer, vous et vos partenaires, pour établir un échéancier, un plan d'action et élaborer ensemble un projet que l'on pourra présenter à la CMM et au gouvernement ». Le PSC s'engage à participer à un montage financier. « Nous irons chercher, s'il le faut, d'autres partenaires financiers... Nous comptons sur votre collaboration et votre appui pour trouver d'autres partenaires. »

Les îles devraient être acquises au printemps 2014 *« si nous réussissons à finaliser à temps le montage financier et la présentation du projet. »*

Marc Demers, ML

Le ML est déterminé à assumer dès le début de son mandat le leadership du projet d'intégration des trois grandes îles au Parc de la Rivière- des Mille-Îles. *« En ce qui concerne les moyens que nous utiliserons pour assurer le succès de nos démarches, il est trop tôt pour se prononcer car plusieurs informations ne nous sont pas disponibles. Mais nous entendons utiliser tous les moyens légaux nécessaires pour atteindre notre objectif. »* Le ML engagera la Ville dans un montage financier en partenariat avec le gouvernement et la CMM. L'acquisition devra se faire le plus tôt possible.

Jacques Foucher, indépendant

M. Foucher fera du projet de parc un de ses projets prioritaires. *« Un comité sera formé dans les meilleurs délais, incluant des membres du conseil, des ressources citoyennes et des représentants de l'administration municipale, ainsi que toute ressource extérieure en*

provenance de nos partenaires (CMM, gouvernement du Québec, etc.) pour éclairer le conseil sur le plan d'action à mettre en oeuvre dans les meilleurs délais afin d'obtenir rapidement des résultats concrets...». Il négociera sans perdre de temps avec ses partenaires, et il finalisera l'acquisition avant l'échéance de juin 2014.

Jean-Claude Gobé, AL

« À partir du moment où il y a un tel engagement de la part de la ville de Laval; en tant qu'administration, nous ferons le nécessaire pour que le projet se réalise au cours du premier mandat. »

3. La mise en réserve

La mise en réserve qui fut décrétée par le gouvernement au printemps 2012 se terminera en juin 2014.

Si l'acquisition et la protection permanente des îles ne se finalisent pas avant le terme de la mise en réserve actuelle, vous engagez-vous à tout mettre en oeuvre afin que la mise en réserve décrétée par le gouvernement soit renouvelée pour un second terme de deux ans?

De quelle manière?

RÉPONSES :

Robert Bordeleau, PSC

Tout sera mis en oeuvre pour que les îles soient acquises avant la fin de la mise en réserve actuelle.

Marc Demers, ML

Le ML s'engage à tout mettre en oeuvre pour que l'acquisition des îles se fasse avant la fin de la mise en réserve actuelle. Pour ce faire, *« aucun moyen ne sera négligé »*.

Jacques Foucher, indépendant

« Il est possible que, pour des raisons de nature budgétaire, les acquisitions doivent se faire progressivement. En conséquence, pour tenir compte du facteur temps, je ferai tout en mon pouvoir pour que la réserve soit renouvelée pour une seconde période de 2 ans sur toute partie des trois îles qui n'aura pas pu être acquise d'ici juin 2014. »

Jean-Claude Gobé, AL

« Dépendant de l'avancement du dossier et donc, s'il le faut, nous ferons les démarches nécessaires (résolutions municipales et rencontres avec les autorités concernées) auprès du gouvernement pour que soit renouvelée la dite mise en réserve gouvernementale.

Nous souhaitons juste une chose pour tous les Lavallois : Que la tutelle soit levée le plus rapidement après l'élection et que la nouvelle administration puisse avoir les coudées franches pour pouvoir gouverner librement... comme toute ville normale au Québec. »

Merci et bonne fin de campagne électorale.

Huguette Larochelle

Présidente

Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille-îles

www.sauvonsnostroisgrandesiles.com

450 666-0868

hupila@hotmail.com